



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Prospective Planification Habitat  
Unité planification de l'urbanisme et risques

Affaire suivie par : Philippe GAFFEZ

Tél : 05 49 06 89 64

Mel : philippe.gaffez@deux-sevres.gouv.fr

***Le directeur départemental***

Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU  
Président de la communauté de  
communes Val de Gâtine  
Place Saint-Antoine  
79220 CHAMPDENIERS-ST-DENIS

Niort, le      - 7 MAI 2025

Monsieur le président,

Par courrier électronique en date du 11 février 2025, vous avez notifié aux services de l'État le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Gâtine Autize. Le 20 février 2025, vous avez été informé que l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) était requis pour cette procédure d'évolution.

Ce dossier a été examiné par la CDPENAF lors de sa séance du 9 avril 2025. Je vous informe que la commission a rendu un avis favorable sur cette procédure.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur départemental,

**Eric BATAILLER**

Copie :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay

1 / 1



1<sup>er</sup> janvier 2025 : la DDT des Deux-Sèvres s'engage dans la démarche zéro courrier papier

39, avenue de Paris - 79000 NIORT - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : [ddt@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddt@deux-sevres.gouv.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE : 09 h 00 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)